Délibération 4/2022

Comité Syndical Autoroute Numérique A75

Le 13/01/2022 à 11 h 00, s'est tenue, à l'Espace Lozère à Mende dans les locaux de l'Hôtel du Département de la Lozère, la réunion sans condition de quorum du comité syndical du Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75, régulièrement convoquée par lettre en date du 12/01/2021, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion initialement prévue le 12/01/2022 et convoquée par lettre du 21/12/2021.

Membres en exercice : 8

Participants à la réunion : 1

Étaient présents :

Monsieur Denis BERTRAND représentant du Département de la Lozère Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU représentant du Département du Cantal,

Étaient absent(e)s :

Madame Christelle MICHEL DELEAGE représentante du Département de la Haute-Loire.

Monsieur Michel SAUVADE représentant du Département du Puy de Dôme, Monsieur Pierre BOULDOIRE représentant du Département de l'Hérault, Monsieur Sébastien DAVID représentant du Département de l'Aveyron, Madame Aurélie MAILLOLS représentante de la Région Occitanie, Monsieur Bernard BASTIDE représentant de la Région Occitanie,

Pouvoirs : néant

OBJET : Élection de la Commission d'Appel d'Offre

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu les statuts du Syndicat mixte Autoroute numérique A75 ;

Après en avoir délibéré, Monsieur Denis BERTRAND Président du Syndicat Mixte étant rapporteur, le Comité syndical,

- 1) Prend acte de la constitution, conformément au code des marchés publics, d'une liste de candidats pour la commission d'appel d'offres sachant que le Président du comité syndical est membre de droit et Président de cette commission.
- 2) Constate le vote à bulletin secret sur scrutin de liste, et après avoir procédé au dépouillement des bulletins, que la liste proposée a obtenu 2 voix sur 2 voix.
- 3) Élit, en conséquence et comme suit, la commission d'appel d'offres :

Titulaires :	Suppléants:
Jean-Jacques MONLOUBOU	Sébastien DAVID
Christelle MICHEL DELEAGE	Pierre BOULDOIRE
Michel SAUVADE	Aurélie MAILLOLS

Mixte

à Mende, le 13/01/2012

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le 0 9 FEV. 2022 Bureau du courrier Le Président du Syndicat Mixte,

Denis BERTRAND